

Communiqué de presse
25 septembre 2026

Une seconde chaufferie biomasse et la 370ème sous-station : le réseau de chaleur de la Ville d'Amiens, exploité par Amiens Énergies, poursuit son expansion

- **Mise en service d'une chaufferie biomasse de 14 MW, permettant d'augmenter de 50 % les livraisons de chaleur sur le réseau ;**
- **Raccordement du CHU Amiens-Picardie grâce à une extension de 3,5 km du réseau et mise en service de la 370^e sous-station ;**
- **72 % d'énergies renouvelables et de récupération, grâce à un mix énergétique associant biomasse, récupération de chaleur industrielle et des eaux usées, géothermie et cogénération sur 12 sites de production.**

Une biomasse innovante pour produire davantage de chaleur renouvelable

Cette seconde chaufferie biomasse, implantée dans le sud amiénois, permet de produire près de 90GWh supplémentaires. D'une puissance de 14 MW, la chaudière Dall Energy atteint des températures élevées, proches de la gazéification, facilitant ainsi la valorisation de combustibles plus humides comme les résidus de taille d'arbres difficiles à valoriser habituellement. 9 MW proviennent d'une pompe à chaleur à absorption qui valorise la chaleur contenue dans les eaux utilisées pour le lavage des fumées. Cette énergie, qui serait autrement perdue, est récupérée puis réinjectée dans le réseau de chaleur. Le système améliore ainsi le rendement énergétique global de la chaufferie tout en réduisant les émissions liées à la production de chaleur.

Le réseau de chauffage urbain d'Amiens est l'un des plus diversifiés de France en matière de mobilisation des ENR&R

Si la nouvelle chaufferie biomasse constitue une étape majeure du développement du réseau, elle s'inscrit dans une stratégie plus large de diversification des sources d'énergie renouvelables et de récupération. Le réseau Amiens Énergies valorise déjà la chaleur contenue dans les eaux usées de la station d'épuration urbaine d'Ambonne grâce à une centrale de pompes à chaleur dédiée. Cette démarche se poursuit aujourd'hui en raccordant également la station d'épuration de la zone industrielle au réseau de chaleur via une station de pompage située au grand marais. L'objectif est de récupérer sa chaleur résiduelle jusqu'alors perdue, pour la réinjecter dans le réseau.

Entièrement alimenté par des énergies fossiles jusqu'en 2019, le réseau de chaleur d'Amiens a profondément évolué en quelques années. Aujourd'hui, ses 12 sites de production en font l'un des réseaux de chaleur les plus diversifiés de France, combinant biomasse, récupération de chaleur des eaux usées (domestiques et industrielles), géothermie et production de froid à partir des eaux d'exhaure. Cette complémentarité de sources énergétiques renouvelables et principalement locales permet d'atteindre un taux de 72 % d'énergies renouvelables et de récupération. En valorisant au maximum les ressources disponibles localement, le réseau réduit significativement son recours aux énergies fossiles et évite chaque année l'émission de 41 100 tonnes de CO₂.

Le projet Amiens Energies représente un investissement global de 56 millions d'euros. Il bénéficie du soutien de l'ADEME, à hauteur de 21,1 millions d'euros pour l'extension du réseau de chaleur et le développement de nouvelles capacités de production d'énergies renouvelables, ainsi que du FEDER, qui apporte 1,3 millions d'euros pour le réseau de froid Gare La Vallée.

La 370^{ème} sous-station mise en service : le CHU est raccordé au réseau

La mise en service de la 370^e sous-station démontre la croissance continue du réseau de chaleur Amiens Énergies. Grâce à une extension de 3,5 kilomètres réalisée dans le sud-ouest de la ville, le CHU Amiens-Picardie et plusieurs autres bâtiments (publics/copropriétés) sont désormais raccordés. Cette sous-station du CHU, d'une puissance de 16 MW, est la plus importante du réseau.

Ces réalisations témoignent du chemin parcouru depuis 2017 : alors jalonné de 46 points de livraison sur 8 kilomètres, le réseau dessert aujourd'hui 450 bâtiments au moyen de 370 sous-stations et 80 kilomètres de réseaux. 10 000 logements collectifs (AMSOM, Clésence, SIP, copropriétés privées, etc.) bénéficient aujourd'hui d'une chaleur renouvelable grâce au réseau de chaleur, ainsi que de nombreux équipements publics (hôpitaux et cliniques, établissements scolaires, UPJV, CROUS, ...) et bâtiments administratifs.

Amiens Energies, pionnière dans son partenariat public-privé

Amiens Énergies est la première société d'économie mixte à opération unique (SEMOP) créée dans le secteur de l'énergie en France. Détenu à 51 % par ENGIE, à 34 % par la Ville d'Amiens et à 15 % par la Banque des Territoires, elle assure depuis 2017 la gestion, l'exploitation et le développement du réseau de chaleur de la métropole amiénoise. Ce modèle de gouvernance associe étroitement la collectivité et ses partenaires pour piloter un service public énergétique essentiel au territoire. La Ville d'Amiens participe ainsi directement aux orientations stratégiques du réseau, tandis que les équipes d'ENGIE en assurent la conception, la réalisation, l'exploitation et la maintenance au quotidien.

Contacts presse

ENGIE
Infrastructures Énergétiques Locales
Alix Germain
07 64 44 74 36
alix.germain@external.engie.com

Métropole d'Amiens
Justine Crosnier
06 75 76 26 36
j.crosnier@amiens-metropole.com

Banque des Territoires
Sandrine Gandon-Ducroux
06 85 90 07 23
sandrine.gandon-ducroux@caissedesdepots.fr

A propos de la Ville d'Amiens

Au cœur d'une riche région agricole, Amiens s'est développée de part et d'autre de la large vallée de la Somme et autour des confluences avec les rivières de l'Avre et de la Selle. Elle présente un cadre de vie attrayant grâce à l'omniprésence des espaces naturels et jardinés et un paysage ordonné, marqué par les traditionnelles « maisons amiénoises » en briques. Classée parmi les dix "villes les plus vertes de France" par l'UNEP, Amiens offre un cadre idéal à 1h10 de Paris en train. Première ville de France en nombre d'inscriptions au patrimoine de l'UNESCO, Amiens bénéficie d'un patrimoine riche et varié. En somme, une ville qui offre tous les atouts d'une métropole moderne, jeune, innovante et dynamique, la qualité de vie en plus.

A propos de la Banque des Territoires

La Banque des Territoires est l'un des métiers de la Caisse des Dépôts. Elle réunit les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée unique pour ses clients, elle œuvre aux côtés de tous les acteurs territoriaux : collectivités locales, entreprises publiques locales, organismes de logement social, professions juridiques, entreprises et acteurs financiers. Elle les accompagne dans la réalisation de leurs projets d'intérêt général en proposant un continuum de solutions : conseils, prêts, investissements en fonds propres, consignations et services bancaires. En s'adressant à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, la Banque des Territoires a pour ambition de maximiser son impact notamment sur les volets de la transformation écologique et de la cohésion sociale et territoriale. Les 37 implantations locales de la Banque des Territoires assurent le déploiement de son action sur l'ensemble des territoires métropolitains et ultra-marins.

Agir ensemble pour développer des territoires plus verts et plus solidaires

A propos d'Amiens Energies

Amiens énergies a été créée en janvier 2017 en application de la loi du 1er juillet 2014 permettant la création de sociétés d'économie mixte à opération unique. Elle offre une illustration de l'intérêt que représente cette forme récente d'entreprise publique locale pour les collectivités territoriales. Directement présente au sein de la société et assurant la présidence du Conseil d'administration, la Ville d'Amiens garde la main sur les décisions stratégiques prises dans ce domaine essentiel de l'énergie, tout en s'appuyant sur les compétences opérationnelles d'un grand groupe industriel

À propos d'ENGIE

ENGIE est un acteur majeur de la transition énergétique dont la raison d'être est d'agir pour accélérer la transition vers une économie neutre en carbone. Avec plus de 90 000 collaborateurs présents dans 30 pays, le Groupe couvre l'ensemble de la chaîne de valeur de l'énergie, de la production à la vente, en passant par les infrastructures. ENGIE regroupe plusieurs activités complémentaires : la production d'électricité et de gaz renouvelables, les actifs de flexibilité et notamment les batteries, les réseaux de transport et de distribution de gaz et d'électricité, les infrastructures énergétiques locales et la fourniture d'énergie aux clients particuliers, collectivités ou entreprises. Chaque année, ENGIE investit en moyenne 12 milliards d'euros par an pour faire avancer la transition énergétique et atteindre son propre objectif de net zéro carbone en 2045. Chiffre d'affaires en 2025 : 71.9 milliards d'euros. Coté à Paris et Bruxelles (ENGI), le Groupe est représenté dans les principaux indices financiers (CAC 40, Euronext 100, FTSE Euro 100, MSCI Europe) et extra-financiers (DJSI World, Euronext Sustainable - Europe 120 / France 20, CAC 40 ESG, MSCI EMU ESG screened, MSCI EUROPE ESG Universal Select, Stoxx Europe 600 ESG-X).